



doc-doc.tv

**Projet de création
d'une chaîne de télévision
et d'un portail associé
de téléchargements
de films documentaires**

p.6 **I Vingt constats**

p.12 **II Une idée neuve**

p.16 **III Des propositions, des idées, une place à trouver**

- 1 Grille, programme, téléchargement, téléenseignement...
- 2 Des docs plus spécifiquement artistiques
- 3 Les webdocs
- 4 Lien avec France Télévisions
- 5 Financement, production, définition

p.27 **IV Liens avec les producteurs**

p.32 **V Liens avec les festivals**

p.37 **VI Vingt pistes et autant de questions**

Cette note est une première exploration. Elle a pour but la mise en place d'une mission sous l'égide du ministère de la Culture visant à la création d'une chaîne de télévision d'un nouveau genre. Un espace qui associe chaîne de la TNT, site Internet de visionnage et de téléchargement pour ordinateurs, smartphones ou écrans tactiles. *Une marque* commune, des applications différentes et l'idée, motrice, de proposer à un large public le plus grand nombre de documentaires de qualité possible. Notre ambition est de nous rendre le plus attractif et le plus accessible possible à un public jeune. Même si **Docdoc** se veut universel et multi générationnel, un accent particulier sera mis sur la diffusion de documentaires culturels, une programmation en lien avec les festivals de films documentaires et avec les milieux scolaires.

Au moment où nous en achevons la rédaction de cette note, nous avons découvert avec délice et étonnement le rapport remis en mars 2012 au ministère de la Culture par le producteur Jacques Perrin intitulé *Le documentaire dans tous ses états*. Ce rapport, fruit de l'audition d'une cinquantaine de professionnels, tentait de répondre à la question : *Quelle place pour le documentaire de création dans un contexte de transformation accélérée du paysage audiovisuel ?* Notre contribution semble répondre en tout point aux questions et inquiétudes posées par ce rapport.

Le paysage audiovisuel a été marqué par deux évènements majeurs ces dernières années : le passage au tout numérique et l'avènement de la télévision connectée à l'Internet. Si l'on ne peut pas mesurer les effets de ces bouleversements, on peut relever qu'une situation de concurrence de plus en plus forte s'est développée entre les différents services et écrans permettant aux (télé)spectateurs d'avoir accès à toutes les formes et à toutes les sources d'images. Le rapport préconise, à ce propos, dans ses conclusions la nécessité *de créer des espaces de diffusion spécifiques pour des œuvres de création au sein du service public*.

C'est précisément et sans aucune concertation avec les auteurs du rapport, ce que nous préconisons ici.

Les mutations du paysage audiovisuel conduisent à de nouveaux dangers, mais aussi à de nouvelles chances de développement pour le documentaire de création. A la fois en termes d'exposition au public et en termes de financement.

On ne peut pas considérer l'avenir du documentaire sans prendre en compte le fait qu'aujourd'hui toutes les formes d'images et de programmes audiovisuels sont amenées à être potentiellement diffusées sur au moins cinq écrans : les salles de cinéma, la télévision, l'ordinateur, le Smartphone et la tablette. Chacun offrant de nouvelles possibilités, connues ou inconnues à ce jour, de prolonger le temps pendant lequel le public peut accéder à ces images. A commencer par le « replay », la vidéo à la demande (VOD) et la télévision connectée à l'ordinateur, explique le rapport. Ce nouveau paysage est aujourd'hui en butte à des distorsions très fortes, comme si une rupture dans la tectonique des plaques conduisait à détruire bien des continuités et repères connus, poursuit le rapport avant d'interroger : Peut-on espérer que, tenant compte du savoir et de l'expérience de la « communauté » du documentaire et par delà les intérêts de courte vue des uns et des autres, puissent émerger des solutions d'intérêt général ?.

La TNT et le développement des médias numériques offrent des possibilités nouvelles et des opportunités que le service public doit savoir saisir. L'idée est de rassembler des partenaires qui pourront nous aider à créer cette chaîne, ce site, cette grille et les conditions de faisabilité et d'équilibre financier du projet.

Les pages qui suivent ont été réfléchies, relues et discutées avec la complicité de personnes travaillant dans des festivals de documentaires, des chaînes de télévision comme France Télévisions ou Canal plus, de réalisateurs et de producteurs inquiets de voir se restreindre les espaces de diffusion et de financement. Tous très motivés, vingt cinq années après la création de la Sept et d'Arte, de voir se profiler un nouvel espace pour le documentaire de création.

Le 15 novembre 2012

Denis Robert avec Alain de Greef | Lionel Bordeaux | Vincent Mercier | Lucien Pietron

I

Vingt constats

1

En tant que téléspectateurs, nous sommes frustrés de ne pas pouvoir voir ou revoir des documentaires cités dans des articles de presse ou des programmes de festival. **Il existe très peu de possibilités de rediffusion**, de téléchargement. De même, dans les grandes surfaces culturelles, l'offre est extrêmement limitée.

2

En tant que réalisateurs et producteurs, nous savons les efforts et l'investissement que demande la fabrication de films qui souvent ne passent qu'une fois à la télévision et qui ensuite sont oubliés ou piratés sur le net.

3

En tant que membres de jurys de festival de films documentaires, nous avons le sentiment d'une débauche d'énergie et d'un gâchis. La qualité des films proposés, l'effort des organisateurs, l'investissement public est sans rapport avec le nombre de spectateurs. Que ce soit à Lussas (Les Etats généraux du film documentaire), à Marseille (Festival international du documentaire), La Rochelle (Escale documentaire) ou Paris (Cinéma du réel, Festival international du film des droits de l'homme), la sélection et la programmation des films proposés sont le fruit d'une année de prospection, mais il est souvent **impossible de faire partager ces films au plus grand nombre**.

4

Nous avons répertorié une centaine de festivals de films documentaires en France, dont cinq ou six nous paraissent leaders. Au niveau international, une dizaine de festivals brassant des milliers de documentaires de création irriguent chaque année la «planète doc» sans que les télévisions, ni Internet n'en diffusent la moindre trace. Cela représente un vivier inépuisable de nouveautés, et... d'archives. En six années d'existence, pour ne prendre qu'un exemple, l'émission «Infrarouge» sur France 2 a permis la diffusion de 200 films. C'est la production reçue pour un seul *festival du film rural* comme celui de La Biolle (en Savoie).

5

Il existe une extrême richesse de la production documentaire mondiale, surtout européenne, et particulièrement française (grâce à notre mode de financement original et au CNC). Mais très peu de débouchés et un accès au plus grand nombre plus limités.

6

On ne peut pas laisser toute l'intelligence du monde, tous ces regards de cinéastes, de documentaristes, de vidéastes du réel dans des placards, comme c'est le cas aujourd'hui. On ne peut pas non plus laisser des films largement financés avec de l'argent public piratés par le net ou récupérés gratuitement ou presque par Google, Apple TV ou Youtube.

7

Au *festival du Film des droits de l'homme de Paris*, le jury a visionné en 2012 27 documentaires de 52' à 90' parmi les 400 proposés à la sélection. A Prague ou à Amsterdam, pour les festivals les plus importants d'Europe, ces chiffres sont à multiplier par dix. Les films primés cette année à Paris, Marseille ou La Rochelle n'ont pas été vus sur des chaînes françaises. Et ceux qui, parmi la sélection l'ont été, ont été diffusés une seule fois à un horaire tardif. Pas de mémoire. Pas de centralisation. Un festival chasse l'autre.

8

Parmi ces documentaires «oubliés», il existe de nombreux documentaires culturels. Pour ces derniers, les débouchés sont encore plu limités. En ce qui concerne les arts plastiques ou la musique, Arte fait un peu, Planète ou France 5 presque rien. Il y a urgence à mettre en valeur des documentaires produits un peu partout dans le monde avec l'aide bienveillante des musées ou des fonds publics, mais qui restent au placard après avoir été vus par une minorité de privilégiés.

9

71 films documentaires ont bénéficié d'une sortie en salles en 2010, totalisant 2 984 000 spectateurs. Ce sont généralement des films que la télévision ne veut plus, ne peut plus produire. Ces diffusions permettent à certains films au budget modeste de trouver une couverture médiatique inespérée. Mais ensuite, rien ne se passe. On peine à les retrouver.

10

Dans ses 60 propositions de campagne, le candidat François Hollande a mis en avant le développement de l'éducation artistique à l'école. Ce thème est très porteur au niveau des ministères de la Culture et de l'Éducation. **L'accès à des documentaires ouvrant l'école au monde de la culture via la télévision et l'Internet est une piste encore inexplorée.** Une sorte de téléenseignement moderne et inventif est à mettre en place.

11

Compte tenu du développement de l'Internet, le webdocumentaire va prendre une importance de plus en plus grande dans le paysage audiovisuel. Google ou Youtube l'ont bien compris qui investissent des sommes importantes dans la production de films et la création de plateformes. L'interactivité du webdocumentaire peut et doit être un facteur d'enseignement d'avenir. Les réalisateurs et producteurs ne sont pas sollicités à ce propos. Pourtant les débouchés sont importantes.

12

La démocratisation des moyens de production, avec l'avènement du numérique, a multiplié le nombre de films produits chaque année sans que le niveau général ait baissé. Bien au contraire. Mais dans le même temps, le nombre de fenêtres de diffusion consacrées au documentaire à la télévision a stagné et ce genre reste cantonné à des cases horaires de faible exposition. On est passé de moins d'une centaine d'heures de documentaires produites en 1986 à plus de 3000 heures produites en 2010. En 2010, en France, 608 sociétés de productions ont permis la création de 2336 films documentaires.

13

L'arrivée de la TNT, peu friand de documentaires, n'a engendré aucune diversité en matière de production documentaire. Les chaînes publiques sont celles qui ont le plus perdu par rapport à cette concurrence de la TNT. L'offre par ces chaînes de diffusions de documentaires a peu évolué. *Arte, France 5* ou *Planète* œuvrent intelligemment dans le PAF mais leurs créneaux respectifs sont réduits par rapport à ce qui se réalise, s'est réalisé et va se réaliser en matière de documentaires et de webdocumentaires. Même si Arte innove en tentant des expériences de VOD et de webdocumentaires, ces initiatives restent des supplétifs aux programmes de la chaîne.

14

Aucune chaîne n'a jamais été pensée comme intrinsèquement liée à son exploitation Internet.

15

Le développement de la VOD et la fusion de la télévision et d'Internet vont considérablement faire bouger le travail du programmeur. Le spectateur impatient et supportant avec difficulté la frustration va décider de plus en plus ce qu'il veut voir et quand il veut le voir. Le rendez-vous de grille, dans cette perspective, devient difficile à maintenir.

16

Google TV et son pendant éditorial Youtube TV se présentent comme le futur de la télévision. Les premières chaînes à voir le jour laissent présager les contours du projet audiovisuel qui sous tend leur apparition : proposer un temps de cerveau disponible (et interactif) avec les annonceurs. Ces plateformes et leurs modes de référencement orienteront le choix du téléspectateur.

17

Depuis 20 ans, le rapport à l'image et à l'information ont été profondément bouleversés. Or, rien ou presque, dans l'offre des chaînes de télévision françaises ne rend compte de cette évolution. La télévision de 2012 semble s'être figée dans les années 90. On note pourtant un succès grandissant de la scène festivalière du cinéma documentaire, avec ses films exigeants. Ces films passent de plus en plus en salle (35 films documentaires en salle de ciné en 2001 pour 76 en 2010). Les rencontres-débats avec leurs auteurs, n'ont jamais été aussi foisonnantes qu'aujourd'hui.

18

Le documentaire offre une information complémentaire à celle servie par les médias audiovisuels traditionnels. Il donne à voir la complexité du monde, là où l'actualité ne retient que les crises ou les succès. Il propose un droit de suite et une pluralité d'éclairages. Dans un univers médiatique formaté, à l'atmosphère confinée, c'est dans le documentaire de création qu'un public de plus en plus nombreux vient apaiser sa soif d'une *autre* information.

19

Là où tous les films de fiction trouvent à s'exprimer sur les chaînes de télévision, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus pour les réalisateurs de films documentaires à la télévision. Ils sont un peu le poil à gratter du paysage audiovisuel. Ils importunent certains annonceurs. Ils peuvent disparaître si on n'y prend pas garde et si on laisse dériver des diffuseurs ou producteurs qui, pour des raisons financières ou d'audimat, confondent de plus en plus *réality show* et documentaire. **Il y a urgence à leur inventer une réserve.**

20

Le documentaire de création apparaît de plus en plus comme la dernière forme d'expression audiovisuelle libre. **Dès lors, dans un contexte de concentration des médias, et d'explosion des écrans, comment s'assurer de la neutralité et de la pluralité de l'offre sur ce terrain éditorial sauf à en confier les rennes à un opérateur public ?**

II

Une idée neuve

De tous ces constats est née l'idée de créer **ddtv**

Un espace, une approche, une manière nouvelle de diffuser et de voir des documentaires.

Le documentaire peut, en dehors des salles obscures et des télévisions, trouver sur le Net un formidable développement. La diversité des formes, des discours, des regards et des écritures y est permise. Reste à bâtir un modèle économique viable.

Il n'existe aucune offre centralisant la diffusion et le téléchargement de films documentaires en France.

Il manque un outil, un intermédiaire, une chaîne moderne et accessible.

Notre projet répond à ces manques et à notre envie d'inventer dans le service public un dispositif moderne et efficace de diffusion et de téléchargement en même temps qu'un territoire accessible et ouvert au plus grand nombre.

Il s'agit de structurer une nouvelle offre pléthorique, la plus exhaustive possible, innovante, évolutive et interactive. Une télévision d'avant garde et de rattrapage.

L'originalité du projet tient dans le couplage de la chaîne qui sera la vitrine de la marque «**Docdoc**», son produit d'appel et le site de téléchargement où les téléspectateurs pourront acheter et louer le plus grand nombre de documentaires possible.

Ce sera une chaîne d'événements.

Ce sera une chaîne culturelle et éducative.

Elle racontera et expliquera le réel en diffusant des grands reportages et des documentaires.

Elle sera « associée » aux principaux festivals de films documentaires français et internationaux.

Elle proposera des documentaires destinés aux écoles, aux collèges, aux lycées et aux universités.

La grille sera fabriquée par une équipe en concertation avec les réalisateurs, les festivals et les spectateurs.

Notre projet vise à considérablement enrichir l'offre de service public en misant sur la curiosité et l'intelligence. Presque une génération après la création d'Arte, nous tombons à point nommé.

Le nom de cette chaîne traduit d'ailleurs la volonté d'en faire un media grand public, s'adressant au plus grand nombre, en touchant la sensibilité de chacun, à travers une offre où se retrouvera toute la diversité de la production documentaire francophone et internationale.

Docdoc. Le monde est grand...

On frappe à une porte et on entre dans le grand monde.

Cette chaîne aura des rendez-vous réguliers. Nous pourrons ainsi donner à voir les «pépites» que les programmeurs de festivals aurons été dénicher au terme d'un long travail de programmation. Chaque rendez-vous sera adossé à un versant web conduisant à une arborescence de thèmes, dans laquelle viendra progressivement se mettre en place une offre VOD, reflétant l'identité et la spécificité de chaque festival partenaire.

Ce projet, qui a pour ambition de marier documentaire et culture de l'Internet, a donc vocation à devenir **un canal d'irrigation démocratique du débat public.**

Nous souhaitons élaborer une partie de nos catalogues et programmes en concertation avec le ministère de la culture, mais aussi l'éducation nationale. Une de nos ambition est d'ouvrir l'école au monde grâce aux documentaires qui seront accessibles dans les écoles et lycées.

III

**Des propositions,
des idées,
une place à trouver**

1

Grille, programme, téléchargement, téléenseignement...

Pas d'animateurs sur **ddtv**, ni de jeux, ni d'infos ou d'actualités *fast food*. Pas de fiction. Rien que des documentaires aux formats souples et variés. Avec, dans un schéma idéal, une programmation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Rien n'est encore établi, mais nous envisageons, chaque soir à un horaire fixe (20H30) un talk show lançant le *doc du jour*. Si possible, une exclusivité ou un premier passage sur **ddtv**. Voir un doc ancien, retrouvé ...

On peut également imaginer en lancement de chaque nouveau doc diffusable sur la chaîne ou sur le net, une pastille de 2 minutes explicitant le contexte et l'intérêt du documentaire à venir et/ou à télécharger.

Régulièrement, grâce à des logos appropriés, nous annoncerons sur l'écran des renvois au site où les docs seront diffusables et téléchargeables.

**La grille des programmes renverra donc
systématiquement à un portail où se constituera
au fil du temps une banque du film documentaire.**

Les films bénéficieront de plusieurs types de classement. Par ordre alphabétique du titre, du nom de l'auteur, de la société de production, de la nationalité. Nous classerons également nos documentaires par thèmes (culture, société, histoire, international, économie, voyages, sciences, films animaliers, etc). Ces thèmes seront partagés en sous thèmes. Par exemple pour *la culture* (art plastique, spectacle vivant, théâtre, musique, cinéma...) *ou société* (justice, environnement, etc). Pour la *sciences*, le panel est large (philosophie, biologie, ethnologie, sociologie, médecine, etc).

Nous pourrions classer nos documentaires par leurs liens avec les festivals qui les ont diffusés.

Nous devons travailler à être le plus accessible et le plus lisible possible. Il s'agira d'habituer le téléspectateur et l'Internaute à nos codes.

La chaîne de télévision sera la vitrine du site de téléchargement où les téléspectateurs pourront acheter et louer (pour une somme unique et modique à définir, autour de 2 euros pour 24 heures) le plus grand nombre de documentaires possibles.

On peut imaginer différentes formes d'abonnements.

Ces questions liées aux coûts de téléchargement, aux prix à payer, aux délais, aux abonnements devront être réfléchies et débattues entre nous. Et intégrer un budget cohérent, dont une part croissante sera le fait des téléchargements.

A l'heure où se développe l'usage de la TV connectée (ou Smart TV), ce projet de chaîne doublée d'un site de téléchargement, média d'un nouveau genre, peut marquer une étape importante dans l'émergence d'une télévision grand public, participative. Une télévision dont l'interactivité ne se limitera pas aux envois de sms surtaxés mais dont le défi central sera de permettre au téléspectateur de s'approprier ce nouveau media en devenant une sorte de téléspect@teur.

Les acteurs anglo-saxons sont déjà sur les rangs pour développer des initiatives de ce type, avec la puissance des moyens privés qu'on leur connaît (Google TV, ...)

La France a toujours su relever les défis qui se posaient à elle, tout particulièrement en matière culturelle, mais à la condition qu'elle s'en donne les moyens et la volonté politique.

Outre une politique visant à diffuser de nombreux documentaires culturels, **ddtV** s'adressera à des publics et à des tranches d'âge spécifiques. Nous pourrions aisément découper la grille en programmes pour enfant, adolescents ou adultes.

Un logo pourrait marquer les documentaires visant plus spécifiquement un téléenseignement (lié aux programmes scolaires).

La chaîne ne sera pas spécifiquement une chaîne culturelle même si nous développerons, avec un soin et une ambition particuliers, les documentaires liées aux arts. Cela donnera un ton et une «couleur» à la chaîne.

Des programmations pourront et devront se faire en coordination avec les programmes scolaires liés aux arts plastiques, à l'histoire, la géographie ou à l'enseignement musical. Surtout sur l'Internet. Ces programmes seront destinés aux écoles, collèges et lycées. Nous pouvons imaginer des débats interactifs.

Certains documentaires pourront être projetés en classe lors des heures de cours. Ce sera parfois le seul moment où des enfants ou des adolescents, abreuvés de jeux vidéos et de zapping insipides, pourront voir des films qu'ils n'auraient pas l'idée ou l'envie de regarder chez eux. Combien de générations d'anciens élèves ont découvert les horreurs de la guerre et ont appréhendé l'indicible grâce à une projection de *Nuit et Brouillard* au ciné club d'un lycée ?

ddtV, grâce à des liens pensés et développés avec des enseignants, servira à renouer avec ce genre de pratiques.

2

Des docs plus spécifiquement artistiques

Si le documentaire est le parent pauvre de la programmation télévisuelle, le documentaire consacré à la culture (particulièrement aux arts plastiques ou visuels) est le parent pauvre du documentaire.

Et pourtant grâce aux musées, grâce à l'intérêt fervent pour des activités artistiques et des musiques marginales, grâce à Arte, grâce (de moins en moins) à France Télévisions, il en existe beaucoup, il s'en fabrique aussi beaucoup. Mais par crainte de «segmenter» le public les chaînes n'en diffusent quasiment plus. Ce que l'on peut comprendre des chaînes qui vivent de la publicité, moins de celles qui vivent de l'argent public.

La variété des thèmes à proposer parmi les stocks existant est sans doute sans beaucoup de limites. Au prix toutefois d'une numérisation à envisager pour pouvoir se libérer de la multiplicité des formats anciens existants dans des cas fréquents particulièrement pour les documents provenant des musées et galeries. Ainsi qu'un sous-titrage au moins pour les documents étrangers.

Sans prétendre à l'exhaustivité on peut imaginer quelques pistes de thèmes sur lesquels on pourrait proposer une grande variété de sujets.

- L'histoire de l'art,
- Les biographies d'artistes, de musiciens, d'écrivains
- Les Grands musées à travers le monde
- Les artistes, architectes, chefs d'orchestre, metteurs en scène au travail,
- Les mouvements artistiques du présent ou du passé à travers le monde,
- Les courants musicaux,
- Les mouvements littéraires,
- Les expositions actuelles pour les promouvoir, les approfondir,
- Les expositions passées pour les revivre,
- Les grands galeristes, commissaires d'expositions,
- Les attitudes artistiques à travers le monde,
- Les récompenses littéraires et artistiques et leur héritage,
- Les techniques artistiques,
- Les académies et écoles d'art,
- Les métiers de l'art,
- Les lieux de l'art, les ateliers, les salons,
- Les politiques culturelles,
- Les institutions culturelles,
- Le commerce de la culture,
- Le monde des enchères et le marché de l'art,
- Le droit des artistes,
- Les collectionneurs.

L'idée générale pour ce qui concerne la chaîne de diffusion programmée et regardée passivement par le téléspectateur serait d'y mettre l'accent principal, voire unique sur l'actualité du monde de la culture. L'actualité étant prise dans plusieurs sens, l'actualité culturelle au premier degré, mais aussi en quoi la culture peut éclairer tel ou tel dossier mis en avant par l'actualité.

En revanche le site Internet faisant place aux décisions de l'internaute lui laisserait le choix à travers une base de données qui grandirait avec le temps et qui lui permettrait de disposer de tous les instruments lui permettant de le guider, le renseigner, l'assister à tout moment tout en lui laissant la liberté de gérer son temps.

L'ambition à moyen terme du site pourrait être d'être une référence mondiale des arts visuels en offrant soit directement soit par des liens la possibilité de consulter tout ce qui existe à travers le monde comme documentaires d'art et de culture.

3

Les webdocs

Le projet **ddtv** pourrait s'appuyer sur une offre gratuite, celle de webdocumentaires, pour chercher un effet d'entonnoir. Le webdocumentaire constitue aujourd'hui une particularité de l'univers numérique francophone grâce au dynamisme du CNC en France et du Fonds des médias du Canada à Montréal. C'est un espace de renouveau tout à la fois de la narration et de la matière documentaire. C'est un espace ambitieux de narration moderne, un reflet du monde qui permet d'aller en profondeur et d'aborder différentes facettes.

En diffusant du webdocumentaire, **ddtv** pourrait ainsi mettre en œuvre une stratégie d'entonnoir en ligne. Essayant de conquérir une première audience importante grâce à une offre gratuite et d'en convertir une partie à l'offre payante. **ddtv** pourrait regrouper un certain nombre de webdocumentaires déjà existants et offrir des productions originales de manière régulière.

Dans la perspective de calquer certains de nos programmes à l'enseignement, nous serons sûrement amenés à proposer des webdocs interactifs à toutes les classes d'âge. Donc à amener des producteurs et des réalisateurs à réfléchir à ces nouveaux « produits », générateurs d'apprentissage.

4

Lien avec France Télévisions

Dans leurs cahiers des charges de France Télévisions, il est précisé que France 4 doit être « la chaîne de la jeunesse et des nouvelles générations dont la vocation est d'attirer et de fidéliser les jeunes et les jeunes adultes en exposant les nouveaux talents des scènes actuelles (musique et spectacle) ». Alors que France 5 doit être la « chaîne du décryptage, du partage des savoirs et de la transmission des connaissances ». Notre projet s'inscrit dans ces perspectives.

Le budget de la télévision publique est en baisse. Certaines chaînes peinent à trouver un équilibre et une identité. France 4 a un budget de 58 millions d'euros, en employant 250 personnes, sans compter les prestataires extérieurs. Ses concurrents du privé ont des moyens supérieurs (D8, la dernière née du groupe Canal, concurrente assez directe, bénéficie de plus du double). Le combat paraît inégal. Ses audiences sont faibles en rapport aux investissements. Et la course à l'audimat paraît perdue pour les chaînes de service public sur la TNT.

Il nous paraît judicieux de repenser ce dispositif.

Dans l'hypothèse d'une refonte, le projet **Docdoc** pourrait aisément avec un budget revu à la baisse répondre au cahier des charges.

5

Financement, production, définition

Le financement de la chaîne est essentiellement public. Mais nous pouvons imaginer pour des soirées thématiques ou des films spécifiques le sponsoring de financeurs privés ainsi que le mécénat.

La question de la production de documentaires se pose. **Docdoc** doit-il produire ou co-produire des films ? Sur une première période de fonctionnement et de mise en place, nous n'avons pas intégré cette activité. Si nous devons l'intégrer, cela ne pourrait se faire qu'en concertation avec le CNC, **Docdoc** devenant un gage de qualité pour les documentaires en préparation. Tout dépendra des moyens dont sera dotée la chaîne et des relations avec les autres chaînes participant à la production de documentaires.

L'essence de **ddtv** c'est le documentaire de création. L'arrivée de la TNT et des problèmes de financement ont fait insidieusement passer certains reportages tournés rapidement sans véritable pensée, ou certaines captations de « morceaux de réel » à bas coût pour du documentaire. La limite est parfois ténue. D'autant que la tendance, y compris sur les chaînes publiques, est au formatage visant à « traquer l'attention du téléspectateur ». Sous prétexte d'« écriture moderne », on cherche souvent à capter de l'audience en allant sur les plates bandes de la télé réalité. **ddtv** refusera dans sa grille ce type de programme. Il devra imposer une marque de qualité. Une sorte de label documentaire.

Notre but sera d'améliorer la circulation des œuvres de création et de les offrir rapidement et efficacement au plus grand nombre.

Dans un rapport récemment rendu au Ministère de la culture («Le documentaire dans tous ses états» (mars 2012), nous avons relevé (page 29) cette citation qui fait directement échos à nos préoccupations :

Se donner les moyens de faire le tri entre les objets audiovisuels est extrêmement important. C'est se donner la possibilité d'accompagner le plus intelligemment possible les besoins de l'industrie aussi bien que les aspirations de la création. Tous les genres de production doivent trouver et garder leur place, qu'il s'agisse de films que l'on a envie de défendre au nom d'enjeux culturels ou au nom de besoins économiques et concurrentiels.

C'est une nécessité vitale pour le documentaire de création. Mais c'est aussi le moyen de rendre plus de sérénité à la profession. Et ceci, que l'on se situe du côté des diffuseurs, des producteurs, des auteurs ou des organes de régulation.

IV

Liens avec les producteurs

Le secteur du documentaire de création en France est extrêmement atomisé (600 producteurs mais moins de 10% des sociétés produisent 40% des films). La situation à l'international recouvre une réalité comparable. Les négociations se font de gré à gré entre des sociétés de distribution et les chaînes de télévision, par contacts directs ou à l'occasion de rencontres lors de marchés audiovisuels professionnels.

Les plus importants en France sont le MIPTV, le FIPA et le Sunny Side of the Docs. Peu de chaînes de télévision d'un côté, une kyrielle d'apporteurs de contenus de l'autre : l'échange est forcément inégal. Il s'agira de sortir de cette logique de la grande distribution avec des acheteurs tous puissants d'un côté qui imposent leurs choix à la piétaille des petits producteurs de l'autre.

Des plateformes B2B de désintermédiation dont l'un des objectifs est de raccourcir le circuit entre le producteur et le diffuseur sont apparues ces dernières années avec le développement d'Internet. Les acteurs les plus connus en France ont pour noms : Vimeo, Festival scope ou Cinando (acteur français adossé au marché du film de Cannes).

L'INA et son incroyable et inexploitée « banque de docs » devra naturellement être un de nos partenaires privilégiés.

Côté syndicats de professionnels, le ROD, Réseau des Organisations du Documentaire regroupe l'ADDOC (Association des cinéastes documentaristes), le C7 (Club du 7 octobre), le SPI (Syndicat des producteurs indépendants), la SRF (Société des réalisateurs de films) et l'UPSA (Union syndicale de la production audiovisuelle).

Nous n'imaginons pas la création de notre chaîne sans un travail préparatoire avec ces syndicats et réseaux de professionnels.

Le ROD a publié un rapport très instructif sur l'état du documentaire
<http://cinemadocumentaire.wordpress.com/2011/04/08/cinema-documentaire-et-creation-par-le-rod/>

Ce rapport montre que les dix plus importantes sociétés de production de documentaires en France ont changé de nature au fil de la décennie. Elles étaient jadis des entreprises indépendantes produisant des films d'auteurs. Elles sont souvent, aujourd'hui, des agences de presse ou des filiales de grands groupes. Cette mutation semble être une réponse aux exigences des chaînes de télévision, toutes lancées dans une course à l'audimat. Les producteurs se sont adaptés à ce critère de jugement quantitatif exclusif. Les décideurs, selon le ROD, ont adopté cette «vision d'investisseur public au détriment d'une politique de service public».

Cette attention portée à l'audimat est d'autant plus pernicieuse qu'elle s'applique case par case, programme par programme. Une vision plus générale, à l'échelle d'une grille de programmes prise dans son ensemble et sur un temps long, permettrait de ne pas tomber dans les facilités qui sont celles du service public aujourd'hui. La tendance, toujours selon les constats du ROD, est au mimétisme généralisé et à la marginalisation de l'originalité.

Le recours au «Qualimat», qui mesure l'appréciation d'un programme d'une manière plus fine que le simple décompte quantitatif (Canal + en est très content), pourrait sur **ddtv** remplacer l'audimat.

Cette logique de case appauvrit dramatiquement la diversité de la création documentaire. Les diffuseurs pensent d'abord «sujet», «marketing éditorial» et «ton». Ils estiment que le spectateur est habitué à un formatage et que d'autres propositions pourraient le faire fuir. Dès lors, ces cases sont avant tout remplies en fonction des commandes des chaînes, et non grâce aux propositions des producteurs indépendants.

Les réalisateurs qui ambitionnent des diffusions télévisées doivent se conformer aux directives, d'autant plus prégnantes quand il s'agit de collection. Le «traitement» des «sujets» y est très précisément détaillé. Les effets d'écriture ont aussi des effets de sens. Le ROD explique : «On voit de moins en moins d'œuvres en immersion, suivant sur une longue durée des personnages dans leur quotidien, et donc nécessitant une longue période de montage, au «profit» d'œuvres avec plans fixes des personnes racontant le sujet, et avec voix off liant le sujet et «imposant» le point de vue de l'auteur, que l'image seule n'exprime plus».

Nous voulons rompre avec cette tendance et ces mauvaises habitudes et offrir aux réalisateurs et producteurs des territoires vastes et non formatés.

La concurrence d'Internet n'arrange rien : il faut toujours plus de rapidité et de simplicité. L'écriture journalistique contamine tous les programmes, ce qui exclut la vaste diversité des possibles documentaires à la télévision. Les diffuseurs sont en position de force étant donné la structure actuelle du secteur.

Notre projet et l'essor des technologies numériques pourraient permettre une diversification et un allongement de la durée d'exploitation des œuvres.

Face à la dégradation des relations au sein du trinôme réalisateur-producteur-diffuseur, les aides à la création et le foisonnement des festivals soutiennent heureusement toujours la création documentaire, même si celle-ci peine à accroître sa visibilité.

Les chaînes de télévision tendent à se désengager du financement des œuvres documentaires, mais le CNC et les collectivités territoriales – régions en tête – ont pris le relais avec efficacité. La bourse «Brouillon d'un rêve» de la Scam, créée en 1992, va également en ce sens.

Ces films aidés au niveau local fleurissent en festivals, où ils trouvent une exposition privilégiée. Mais peu suivie d'effets. D'où la nécessité d'un nouvel espace de diffusion **ddtV**.

V

Liens avec les festivals

La question de la vie des films après les festivals se pose pour tous les festivals. Sans réponse satisfaisante. Tous les festivals caressent l'idée de développer leur propre portail VOD. Cependant, la plupart de ces portails censés offrir aux films une seconde vie restent à l'état de projet : trop lourds, trop coûteux à mettre en place pour des structures, le plus souvent, associatives. Mais pour permettre l'accès du plus grand nombre à la richesse de l'offre documentaire existante, il faudrait que la puissance publique, qui finance déjà ces manifestations dans les territoires, soutienne la réunion structurée, créative et ludique de ces programmations dans un ensemble plus vaste tel que **ddtv**.


L'originalité de ddtv tient à son articulation avec des festivals de documentaires en France et à l'international. Cette chaîne de service public a pour vocation de créer des ponts avec le monde entier et à tous les niveaux. Son pendant web permettra d'imaginer des financements croisés, de structurer des réseaux, d'offrir une plateforme internationale de co-productions. **ddtv** ne remplacera ni les festivals ni les marchés du documentaire : elle servira de relais à toutes les réflexions, à toutes les rencontres, à tous les projets qui naissent de ces manifestations.

ddtv sera un point de rencontre unique
entre le documentaire, ses acteurs, ses publics ;
l'outil dématérialisé de l'industrie documentaire.

Afin d'offrir une fenêtre la plus large possible sur la création documentaire d'hier et d'aujourd'hui, nous voulons fédérer à travers ce projet les principaux festivals de documentaires en France et à l'étranger.

Les directeurs de festival, les présidents de jury sont autant de programmeurs spécialisés qui ne diffusent leur sélection que dans les salles pendant leurs événements. Nous souhaitons faire le lien entre ces moments d'échanges, de passion, d'émotions en salle et l'écran de la télévision.

La chaîne pourra par exemple diffuser les premiers prix de ces festivals dans des domaines variés. L'intérêt de cette approche sera de permettre de varier le style des films, chaque festival ayant sa personnalité, ses thèmes, ses partis pris.

Le désengagement des diffuseurs dans la production et la diffusion des documentaires de création, conjugué à la démocratisation des moyens de production ont augmenté sensiblement le nombre de films autoproduits. Leur part dans les festivals est en constante augmentation (elle atteint 40 % dans certains festivals) et cette tendance va aller en s'accroissant. Les festivals sont souvent les interlocuteurs privilégiés des ayants-droits de ces œuvres. Voilà pourquoi ils doivent être associés à . Une attention particulière sera par ailleurs donnée à la création française qui, pourtant très riche et présente à l'international, doit faire face à la profusion de l'offre en festival.

A raison d'une trentaine de films sélectionnés dans chacun des festivals les plus importants, nous remplirions aisément une grille. La chaîne vivra du talent de ces programmeurs en ne gardant que le meilleur de chaque édition. Un appel d'offres pourra être lancé à destination de l'ensemble des festivals de documentaires. En devenant partenaires, ils auront la garantie de voir « leurs » films diffusés et leurs festivals promus.

**C'est le rôle de la télévision publique
de continuer à surprendre, à créer, à rassembler,
à aider les auteurs à présenter leur travail.**

Le lien avec ces festivals est pour nous emblématique et constitutif de la chaîne à créer car ils concentrent le meilleur de la production documentaire annuelle. A titre d'exemple, nous avons répertorié ici 4 des principales manifestations cinématographiques françaises qui mettent le documentaire à l'honneur, chacune à leur manière, et qui offrent aux Français un panorama quasi exhaustif des meilleures productions documentaires internationales :

Cinéma du Réel (environ 200 films) dont la 34^{ème} édition s'est déroulée à Paris en mars 2012. Un festival historique qui propose des films d'auteurs confirmés ou de nouveaux talents, des focus sur l'histoire du cinéma documentaire comme des propositions contemporaines. Le festival mêle documentaire, essai et expérimentation dans des sélections qui reflètent la diversité des genres et des formes d'approche cinématographiques du monde. Elle en fait l'un des rares festivals de cinéma documentaire qui mettent l'accent sur le patrimoine et la mémoire du genre, tout en les faisant dialoguer avec la création contemporaine.

FID Marseille (environ 170 films présentés) dont la 23^{ème} édition a eu lieu en juillet 2012 à Marseille. Un festival dont le but est de repousser les frontières du documentaire. Il se distingue, en France et à l'international, par une conception bien précise du documentaire comme « art du témoignage ». Il mise sur la transversalité des arts et se veut un véritable laboratoire des formes et du sens.

Etats généraux du film documentaire de Lussas (environ 160 films) dont la 24^{ème} édition a pris place à Lussas en août 2012. Ce festival non compétitif se veut avant tout une concertation professionnelle et publique autour du documentaire, une réflexion commune, généreuse et engagée sur l'état du cinéma documentaire, ses mutations, ses perspectives. Ces rencontres se veulent une véritable confrontation de tous les regards qui forment le cinéma documentaire d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Festival International du Documentaire de Création de La Rochelle (environ 66 films) dont la 12^{ème} édition a lieu en novembre 2012. Organisé par l'association *Escapes documentaires*, le Festival est le pendant du plus grand marché international du documentaire en France *Sunny Side of the Doc*, également situé à La Rochelle. Cette manifestation met l'accent sur des films d'auteurs et met en valeur chaque année le documentaire de création autour notamment d'une thématique et d'un cinéaste (en 2012, l'art du portrait de Claire Simon).

Au-delà de ces festivals généralistes du documentaire de création, il existe de nombreux petits festivals qui se concentrent sur des thématiques majeures. On mentionnera par exemple le Festival International du Film des Droits de l'Homme de Paris (FIFDH) ou le Festival International du Film d'Environnement d'Ile-de-France.

Mais il existe évidemment d'autres festivals thématiques - Festival du film de l'éducation, Festival du film psychiatrique, Festival du film rural, Festival du film insulaire, etc., qui devront à un titre ou un autre participer à la diversité de l'offre de **ddtv**.

Notre ambition est également de proposer des liens à l'international avec des festivals de renom comme *IDFA* (Pays-Bas), les *RIDM* (Québec), *Visions du Réel* (Suisse), le *Festival Dei Popoli* (Italie) ou *Jihlava* (République Tchèque). Il serait également nécessaire de développer des liens avec des festivals de films généralistes qui portent un intérêt tout particulier au documentaire comme *Sundance* aux Etats-Unis, le *Bafici* en Argentine ou le *Festival de Locarno* en Suisse.

Ces festivals constitueront une part importante des films téléchargeables sur le site. Mais ils nous permettront aussi d'organiser et de lancer en coordination avec les responsables de ces festivals des soirées, voire des semaines thématiques et événementielles.

Nous avons besoin d'ouvrir des fenêtres sur le monde.

VI

**Vingt pistes
et autant
de questions**

1

Il nous faut établir une sélection des premiers festivals français, européens, dans le monde avec lesquels la chaîne travaillera.

2

Il nous faut passer des accords avec ces festivals. Il faudrait donc que les producteurs et les réalisateurs qui présentent leur film à ces festivals, soient d'accord pour diffuser parfois en prime Time leur film sur **ddtv**. Une grille de tarif devra être établie (avec un prix négocié pour la diffusion, à titre d'exemple, Canal pour un 52 rediffusé à 22h démarre à 5000 euros)

3

Comme souvent les chaînes financent les projets de documentaires, il faudra voir comment la diffusion, sur **ddtv** pourrait s'articuler.

4

Il faudra établir un calendrier des festivals et en tenir compte dans le planning de diffusion de la chaîne.

5

Il existe beaucoup de festivals thématiques. Il y a une communauté derrière chaque festival. Par exemple :

- Le festival international des films de femme de Créteil.
- Le festival international du film animalier dans la somme
- Le festival mondial de l'image sous-marine de Marseille,
- Corsicadoc à Ajaccio (cette année le film politique comme thème)
- Festival cinema et science... la richesse des regard est infinie.

On a envie de s'ouvrir des nouveaux horizons

ddtv proposera les sélections sur une thématique originale des meilleurs films de ces rendez-vous. L'intérêt de cette démarche est de partir d'une communauté intéressée, motivée qui nous convaincra de regarder ailleurs, autrement. Nous avons tendance à regarder toujours la même chose et les logiques affinitaires renforcent un regard d'obsessionnel.

La mission sera ainsi en mesure de proposer une grille annuelle calquée en partie sur ces rendez-vous. On retrouvera ensuite ces catégories sur les outils digitaux.

6

La cabine des amateurs

À la façon des sites de financement communautaire (kiskisbankbank, mymajorcompagny), le public, les réalisateurs pourront proposer leurs films en postant une bande annonce, les films qui recueilleront le plus de vote pourront être diffusés sur la chaîne. La chaîne sera en grande partie le fait d'une programmation de professionnels, on peut tenter sur une fenêtre de la grille de laisser la place à ce genre d'exercice. C'est aussi une façon de fidéliser le public. Cette piste sera à étudier.

7

ddtv devrait faire un partenariat de financement communautaire avec un de ces sites ou développer sa propre solution. On fait d'une pierre deux coups : promouvoir la création documentaire, aider à son financement. Si **ddtv** soutient un projet qui n'est pas encore financé (la aussi, on peut travailler avec des festivals), on le met en ligne en demandant à la communauté à « **Docdoc** communauté » de le financer.

8

Le lien avec pluzz

France télé a investi depuis 2010 dans la télévision de rattrapage avec son application/site Pluzz. Il faudra voir comment **ddtv** s'inscrit dans cette stratégie. Pourrait-on imaginer une entrée par thématique pour **ddtv** ? La possibilité d'avoir un système, de vod payant au delà des 7 jours gratuits? (Quelle est la stratégie de France Tv sur le sujet). La mission travaillera à savoir :

- quelle type de plateforme de diffusion digitale serait souhaitable
- l'articulation de cette plateforme avec la stratégie digitale de France télé.
- le modèle économique d'une diffusion au-delà de 7 jours.

9

La chambre des enfants (les petits) / File dans ta chambre (les ados) : l'éducation artistique

Pour l'éducation artistique, quoi de mieux que de travailler sur des films documentaires. La chambre des enfants et File dans ta chambre est un label posé sur certains films (un rond) qui sont travaillés pour le jeune public.

La ligne éditoriale sera surtout de faire découvrir des communautés, des pays, des questions politiques, le vivant. 20 films par an bénéficieront ainsi un travail pédagogique particulier à travailler avec les écoles et les collèges. Cela pourrait donner naissance à une collection travaillée avec les producteurs et les réalisateurs.

10

ddtv pourra aussi organiser des sessions de formation dans les écoles en lien avec les documentaristes au métier de l'image et du son la **Docdoc** school. Ou la docdecole...

On aura le réseau, à la demande des établissements. On pourrait lier ces formations à la tenue dans les villes des festivals. chaque grande ville doit avoir son festival. Ces cours sont filmés et mis à disposition de tous. Un travail avec le CNDP sera nécessaire pour cela.

11

De la même manière, l'offre **ddtv** pourrait proposer des documentaires gratuits de manière événementielle de telle sorte qu'ils assurent cette porte d'entrée vers la VOD.

12

Les offres de vod peinent néanmoins à s'installer dans un paysage éditorial de plus en plus fragmenté. La force d'une offre vòd documentaire devra alors d'être tout à la fois un lieu des destination (un site – une application) mais aussi une offre disponible sur toutes les offres vòd existantes. La seule chance de survie d'une telle offre repose en effet sur une capacité d'hyperdistribution pour réussir à toucher un maximum d'audience et donc trouver une économie.

13

La gestion des droits devra être discutée. De même que leur durée qui n'est plus en rapport avec (entre autres) l'arrivée d'Internet.

14

On peut imaginer que pendant un festival, le film pourrait être vu gratuitement et qu'ensuite, il devienne payant en VOD avec des tarifs à déterminer. La chaîne pourrait commencer avec une douzaine des festivals, un par mois, encourageant chaque festival à faire la meilleure offre à la chaîne.

15

Dans l'hypothèse où **ddtv** partagerait son temps d'antenne avec une chaîne plus spécifiquement «jeunesse» par exemple, nous pourrions imaginer le Grand rendez-vous de 20h30 chaque soir comme une prise d'antenne.

16

Chaque jour, une émission présente un grand film documentaire. On en raconte l'histoire pendant quelques minutes. Nous n'avons jamais eu autant besoin d'expliquer le monde, les conflits, la finance, la science, les océans, les matières premières, les évolutions culturelles.

17

Pour aller à l'essentiel, nous n'imaginons pas de programmation calibrée. La marque de fabrique de **ddtv** c'est la culture, la surprise et la profusion. On parlera des ours, de Mozart, de Picasso, des palestiniens et du rock'n'roll.

18

Chaque soir, un éclairage sur un documentaire particulier, une première diffusion. Nous pourrions imaginé une grille avec un unique talk show quotidien, lié au film du jour.

19

Nous pourrions imaginer de recréer une sorte de Courrier international des reportages et des films du monde. Qu'est-ce que l'on a à raconter ? Qu'est-ce qui est sorti sur les autres écrans ? Un plateau avec des invités qui racontent ce qu'ils viennent de vivre.

Nos recherches et propositions iront aussi vers le passé, sélectionnant et proposant des documentaires oubliés, inconnus. Autant que vers l'avenir en cherchant à être à la pointe de ce qui se produit en matière de webdocumentaires.

A suivre....

